



# EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

## Fin de la procédure d'information et de recommandation

En application de l'arrêté préfectoral n°90-2017-08-28-002 du 28 août 2017

Territoire concerné : **Territoire de Belfort (90)**

Polluant : **Particules**

Type de procédure : **Prévision**

Mise en application : **11/02/2023**

✓ **MERCI**  
**DE RELAYER**  
**CE MESSAGE**

### » Description de l'épisode

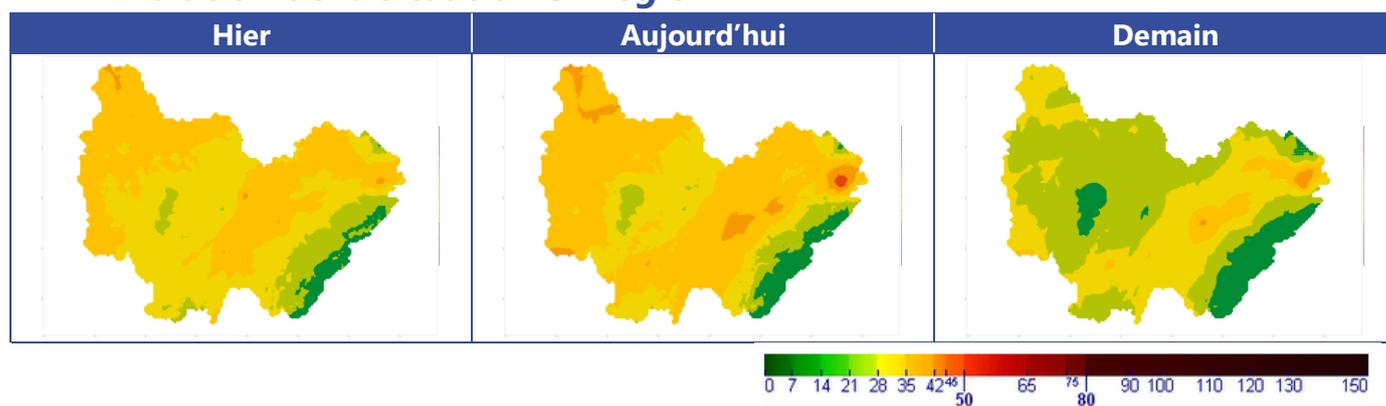
La journée d'aujourd'hui, vendredi 10 février, devrait être marquée par un dépassement du seuil d'information et de recommandation des particules PM10 fixé à 50µg/m<sup>3</sup>/j sur une partie de l'Aire Urbaine de Belfort Montbéliard. Pour demain, samedi 11 février, les modèles de prévisions de la qualité de l'air ne prévoient pas d'épisode de pollution. La situation devrait donc s'améliorer et les conditions météorologiques seront plus favorables à la dispersion des polluants dans l'atmosphère et à la qualité de l'air. Les mesures réglementaires de réductions de vitesse sont donc levées à partir de demain samedi 11 février.

### » Suivi des niveaux de pollution

	Hier	Aujourd'hui	Demain
Niveaux	39 µg/m <sup>3</sup>	>50 µg/m <sup>3</sup>	<50 µg/m <sup>3</sup>
Type de procédure	-	PIR	-

PIR – Procédure d'Information et de Recommandation / PA – Procédure d'Alerte / PAP – Procédure d'Alerte sur Persistance

### » Evolution de la situation en région



Plateforme de prévision Prév'Est

### ✓ BULLETIN ETABLI PAR :

**Nom :** Marie RISTORI

**Téléphone :** 07 80 91 02 04

**Web :** [www.atmo-bfc.org](http://www.atmo-bfc.org)